

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des plénières

**SESSION ORDINAIRE
DE SEPTEMBRE 2024
(1^{ère} S.O)**

**PROCES-VERBAL N° 15 DE LA SEANCE PLENIERE
DU MARDI 10 DECEMBRE 2024**

Palais du peuple

I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue la veille, est reprise ce jour à 16 heures 53 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 84 membres sont présents.
- 08 membres sont excusés.
- 09 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. BANIO DEBHO Daniel | 6. MPANDA KABANGU José |
| 2. BASEANE NANGAA Christophe | 7. MULUMBA KONGOLO WA KONGOLO Gérard |
| 3. EKUMBO LONGULU Moïse | 8. MWAMIKEDI MAKANI Marcus |
| 4. KASERERKA KATOKOLYO Jean-Marie | 9. NGALAMULUME BAKAKENGA Joseph |
| 5. LUHETO KIDIDI Platini | |

- 08 sièges sont à pourvoir

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'Assemblée plénière poursuit ses travaux suspendus la veille, relatifs aux questions orales avec débat des deux Sénateurs.

Il s'agit de :

1. **question orale avec débat du Sénateur VUNABANDI KANYAMIHIGO Célestin adressée au Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la coordination de l'aide au développement ;**
2. **question orale avec débat du Sénateur LINGEPO MOLONGA Michel adressée au Ministre de la Recherche scientifique et innovation technologique.**

A cet effet, après les réponses des membres du Gouvernement aux préoccupations soulevées par les Sénateurs, les deux auteurs des questions orales avec débat sont invités à conclure.

Intervenant le premier, le Sénateur Michel LINGEPO MOLONGA conclut son propos en recommandant ce qui suit :

1. au Gouvernement :

- de s'interdire de vendre ou de mettre en location les biens de l'Institut Géographique du Congo ;
- de numériser cet institut et de prendre en charge son personnel.

2. au Sénat :

- de mettre éventuellement en place une Commission d'enquête en cas de non-respect des recommandations adressées au Gouvernement.

Pour sa part, le Sénateur VUNABANDI KANYAMIHIGO Célestin recommande :

1. au Gouvernement :

- de donner un caractère légal et obligatoire au plan national de développement ;
- de relancer le projet de recensement général de la population et de l'habitat et de s'engager à réaliser des recensements scientifiques à des périodes régulières ;

- de proposer un projet de loi statistique et accorder à l'Institut National des Statistiques des moyens suffisants pour son action ;
- de placer le Ministère en charge du Plan au centre du processus de budgétisation, de gestion et de suivi de tous les investissements publics ;
- de mettre en place un programme d'investissement public élaboré sur base d'un plan de développement crédible et contraignant.

2. *au Sénat :*

- d'organiser une enquête parlementaire sur l'état des lieux du processus de recensement général de la population et de l'habitat.

En fin de séance, le Président confirme la tenue du Congrès prévu pour le lendemain.

Sur ce, il suspend la séance.

Il est 20 heures 12 minutes.

Fait à Kinshasa, le 10 décembre 2024

La Rapporteuse,


Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Le Président,


Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE